

1. ÉLABORATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le GSP et le promoteur s'accordent sur le plan de mise en œuvre

Vous pouvez télécharger la version PDF pour suivre l'évolution de la conception du plan de mise en œuvre.

1.1 Identifier les sites de mise en œuvre

→ Identifier la communauté agricole envisagée et définir les sites où le plan doit être mis en œuvre. Recueillir des informations sur la localisation (municipalité, localité) et les cultures pratiquées. Dans la mesure du possible, les coordonnées GPS, les efforts et les principales menaces pour le sol doivent être fournis.

1.2 Compiler des informations relatives aux participants

1.2.1 Informations sur les formateurs

→ Nous recommandons d'inclure 10 à 20 formateurs désireux de mettre en œuvre activement le programme. Le GSP encourage l'égalité des sexes et l'engagement des jeunes. Les critères suggérés pour la sélection des formateurs sont indiqués dans les [termes de référence \(TdR\)](#).

1.2.2 Informations sur les Docteurs des Sols et les autres agriculteurs

→ Identifier le nombre des Docteurs des Sols à sélectionner et à former au total et pour chaque site.

→ Identifier le nombre d'agriculteurs que chaque Docteur des sols peut former.

→ Fournir des informations sur le processus de sélection des Docteurs des sols. Les critères suggérés sont énumérés [ICI](#), mais d'autres critères peuvent être choisis en fonction des besoins et des priorités locales.

1.3 Planifier l'acquisition du matériel pédagogique

1.3.1 Sélectionner le module

→ Choisir le [MODULE](#) à mettre en œuvre dans votre pays.

→ Si vous envisagez un autre contenu, veuillez nous contacter à l'adresse soil-doctor@fao.org.

1.3.2 Planifier la traduction des posters éducatifs et des exercices de terrain (si nécessaire) →

Identifier les personnes responsables de la traduction, la validation et la publication (bureau de pays de la FAO ou GSP).

→ Définir un calendrier pour la traduction ainsi que le budget nécessaire.

→ Contacter le GSP à l'adresse soil-doctor@fao.org pour recevoir les versions texte et pdf éditables du matériel pédagogique.

1.3.3 Planifier l'impression des affiches et des exercices de terrain

→ Le budget nécessaire à l'impression des posters et des exercices de terrain est défini en fonction de [CES CARACTÉRISTIQUES](#) et du nombre de formateurs et Docteurs des sols. Nous recommandons d'imprimer un jeu de posters et d'exercices de terrain pour chaque formateur et Docteur des Sols.

→ Obtenir des informations pour définir le calendrier d'impression.

→ Obtenir une estimation du coût de l'impression.

1.3.4 Planifier l'expédition ou l'achat des kits éducatifs sur les sols et du matériel personnalisé

→ Veuillez noter que le matériel doit être disponible avant la formation.

1.4 Planifier la formation avec le GSP

Le GSP forme le promoteur

→ Nous recommandons de commencer par une session d'introduction présentant toutes les parties : Les formateurs de formateurs du GSP, les participants et les institutions impliquées. L'objectif, la méthodologie et les outils du programme, ainsi que la [feuille de route](#) et le processus de certification, y sont expliqués. Cette session peut être organisée en ligne ou en personne

→ Les sessions suivantes consistent à préparer le contenu technique du module à développer avec les agriculteurs. La participation active des formateurs de Docteur des sols est nécessaire pour adapter les explications sur le matériel pédagogique au contexte local. Ces sessions peuvent se dérouler en ligne ou en personne.

→ La session suivante est la formation des agriculteurs en tant que Docteurs des sols (voir l'étape 4 pour plus de détails)

→ Les dernières sessions de formation des formateurs se tiendront après la formation des Docteurs des Sols afin de discuter du matériel reçu et de partager les expériences de la mise en œuvre sur le terrain. En outre, un examen de l'ensemble du matériel pédagogique disponible est effectué. Un module 2 pourrait être proposé.

→ Après la dernière session de formation, les formateurs qui répondent aux critères ci-dessous sont certifiés comme "formateurs des Docteurs des sols " et s'engagent à former d'autres Docteurs des sols.

CERTIFICATION DES FORMATEURS PAR LE GSP

Les formateurs seront certifiés par le GSP s'ils respectent les critères suivants:

- **PARTICIPATION:** la participation aux sessions de préparation à la formation est obligatoire (en ligne ou en présence).
- **PARTICIPATION ACTIVE ET FEEDBACK:** Les méthodes présentées par le GSP seront adaptées au contexte local grâce à l'interaction avec les formateurs qui fournissent des exemples locaux et des études de cas.
- **LISTE DES AGRICULTEURS FORMÉS:** Chaque formateur fournira une liste des agriculteurs formés (réunion générale) et/ou des Docteurs des Sols (formation technique).
- **PHOTOS ET VIDÉOS DE LA FORMATION DES DOCTEURS DES SOLS :** Chaque formateur fournira une courte vidéo et des photos des activités de formation (théoriques et pratiques) sur le terrain avec les Docteurs des sols. Veuillez consulter les [INSTRUCTIONS](#) pour l'enregistrement vidéo et ce [FORMULAIRE](#) pour autoriser le SPG à utiliser les images.

DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT: Chaque formateur recevra un certificat signé par le secrétaire du GSP et le directeur de la division terre et eau de la FAO qui reconnaissent les compétences acquises.

Voir un exemple d' [AGENDA STANDARD](#)

3. SELECTION DES DOCTEURS DES SOLS

Le promoteur identifie les groupes d'agriculteurs et sélectionne les Docteurs des Sols potentiels.

→ Le promoteur identifie les Docteurs des Sols selon des critères prédéfinis ([voir exemples à l'ANNEXE 2](#)).

→ Une réunion d'information peut être organisée pour présenter le programme aux agriculteurs. Cette session permet d'identifier les Docteurs des Sols volontaires ou de réaliser un test d'évaluation

4. FORMATION DES DOCTEURS DES SOLS

Formation du Docteurs des Sols par le promoteur

Après avoir été sélectionnés, les Docteurs des Sols seront formés au module choisi (1.3).

→ La formation des Docteurs des sols se déroule en deux sessions de terrain de trois heures chacune, au cours desquelles le module complet est présenté, y compris :

- l'explication des posters
- l'élaboration d'exercices pratiques
- évaluation finale du sol
- recommandation de pratiques de gestion

→ Fournir le certificat aux Docteurs des sols (vous pouvez demander au GSP à soildoctor@fao.org de partager le modèle éditable).

5. FORMATION DES AGRICULTURS PAR LES DOCTEUR DES SOLS ET SUIVI DU PROGRAMME

Formation des agriculteurs par le Docteur des Sols et suivi du programme

Après la formation initiale des Docteurs des Sols , le suivi est la clé d'un programme réussi et durable. Il s'agit notamment de:

→ Contrôler et soutenir la formation des agriculteurs locaux par le Docteur des Sols grâce à des visites régulières.

→ Élaborer un rapport de mise en œuvre, qui permettra d'étendre et de reproduire la formation des Docteurs des sols par des formateurs certifiés. Il constituera également un soutien important pour la mobilisation de ressources pour le suivi du programme. Le rapport devrait comprendre:

- des informations sur les participants aux formations
- la liste des Docteurs des sols formés
- les activités de communication et d'information du public (en ligne ou sur place)
- les ressources investies
- plan de suivi

→ Développer éventuellement des modules et du matériel pédagogique supplémentaires (posters, exercices, lignes directrices, tutoriels) pour répondre aux besoins spécifiques identifiés au cours de la formation.

Il est essentiel de rendre compte des progrès des formateurs et des activités de Docteurs des Sols dans les différents pays pour suivre le développement du programme au niveau mondial. Vous pouvez consulter les chiffres les plus récents sur [LA CARTE](#).